

LMD comment ce se passe

Par **demzo**, le **23/01/2007** à **01:22**

Salut je suis etudiant en 1ere annee de droit au Senegal et ce n'est que cette annee qu'on va passer au lmd et beaucoup de doutes subsistes image not found or type unknown surtout du fait de la semestrialisation des etudes j'aimerais donc savoir si tout les matieres auront le mem coefficient,quelles seront les impacts de tel ou tels matieres en sachant que j'ai comme matiere de td le droit const et le droit civil et comme autres matieres institutions judiciaire,economie politique generale et historique au droit.

je veux savoir comment ca se passe la semestrialisation des etudes etant donner qu'en France cette reforme a deja ete appliquer.

Par **sabine**, le **23/01/2007** à **07:52**

Chez nous le passage à la réforme n'a pratiquement rien changé image not found or type unknown ~~roll~~ Le seul truc c'est que de valider une matière nous donne droit à 2,3,4 ECTS... image not found or type unknown

Par **Murphys**, le **23/01/2007** à **08:06**

Chez nous à Strasbourg, tout à changé!!!
La règle étant "pas plus de 2 semestres de retard", un seul semestre sur les 2 d'une même année est nécessaire pour passer à l'année suivante. Les rattrapages se déroulent pendant le semestre correspondant l'année suivante. Et le systeme de compensation d'un semestre par rapport à l'autre pour obtenir la moyenne est apelé à disparaître.